

Distr : GENERAL

NOV 2016

Original : français

CONCERTATION DE HAUT NIVEAU SUR LE THEME « LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT POUR RELEVER LE DEFIL DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU CONGO »

NOTE CONCEPTUELLE



Brazzaville, 15 décembre 2016

Novembre 2016

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

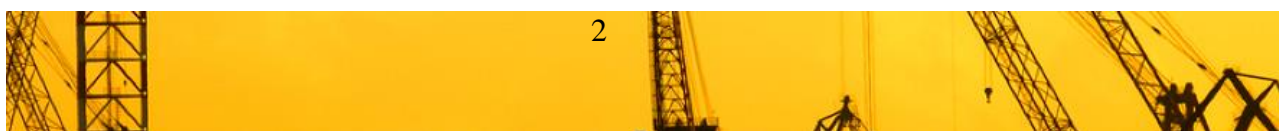
Les profils de pays figurent depuis 2015 au nombre des publications phares de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Ils servent à produire des analyses spécifiques et formuler des recommandations pertinentes et stratégiques aux institutions nationales et régionales en matière de transformation structurelle. Ils visent à offrir des évaluations périodiques portant sur l'analyse des politiques, l'intégration régionale et la transformation économique.

L'analyse de la situation économique et sociale récente menée au titre du profil de pays de la République du Congo a révélé que la bonne performance économique observée et sa relative résilience à la baisse des cours du pétrole ne s'est pas accompagnée d'une amélioration substantielle des indicateurs de développement humain. Les analyses convergent pour affirmer que la structure productive actuelle n'a pas encore permis de générer une dynamique de créations d'emplois décents et suffisants dans ce pays, en raison essentiellement des limites de la transformation structurelle de son économie. Il apparaît, en effet, une forte concentration des facteurs et des moyens de production dans les industries extractives plutôt que dans des secteurs à forte productivité comme l'industrie manufacturière ainsi que l'agriculture et les services modernes. Ce modèle de croissance fondé sur les produits de base non transformés rend ce pays vulnérable aux chocs extérieurs.

La CEA mène depuis quelques années des réflexions sur les stratégies appropriées pour une réelle transformation structurelle des pays africains et assurer une évolution vers une trajectoire de croissance soutenue et de développement humain de long terme. Elle soutient que les changements structurels attendus devraient impérativement prendre en compte les potentialités existantes en termes de ressources naturelles et ainsi résulter d'un processus d'industrialisation fondé sur les produits de base.

La forte dépendance du Congo à l'égard du pétrole risque toutefois de compromettre ses perspectives de transformation structurelle. Pour inverser une telle tendance, le pays devra s'engager davantage dans la diversification hors pétrole et le développement des infrastructures, notamment celles de transport, nécessaires pour mettre en valeur ses ressources naturelles.

C'est dans ce contexte que le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale de la CEA (CEA/BSR-AC) a choisi de consacrer le thème du profil pays du Congo au développement des infrastructures de transport. La maîtrise de l'enjeu de la transformation structurelle implique des défis auxquels le Congo devra faire face, parmi lesquels le défi du développement et de l'entretien des infrastructures de transport axé non seulement sur la situation présente de l'économie, mais également sur la restructuration économique du pays. C'est au titre de la diffusion et de l'approfondissement des idées contenues dans le profil de pays du Congo, publié en mars 2016, que sera organisée le 15 décembre 2016 à Brazzaville, en République du Congo, une concertation de haut niveau sur le thème : « Le développement des infrastructures de transport pour relever le défi de la transformation structurelle du Congo ».



II. OBJECTIFS DE LA REUNION

L'objectif principal de la réunion est d'examiner les avancées en matière d'infrastructures de transport au Congo et d'échanger sur la contribution du secteur des transports à la transformation structurelle du pays.

III. RESULTATS ATTENDUS DE LA REUNION

Il est attendu de la réunion un consensus autour des mesures prioritaires à mettre en œuvre afin que les services d'infrastructures de transport permettent à l'économie congolaise d'exploiter au mieux son potentiel et de contribuer au développement d'un secteur hors pétrole dynamique en vue d'une croissance durable et d'une transformation structurelle.

IV. ORGANISATION ET FORMAT DE LA REUNION

La réunion se déroulera en une séance plénière d'une demi-journée structurée autour de présentations en panel, suivies de débats. Dans le cadre du panel, la CEA présentera le « Profil de pays du Congo », le rapport spécialisé sur la « Politique industrielle transformatrice en Afrique » et le rapport sur l'«Etat de l'intégration régionale en Afrique VII ».

V. PARTICIPATION

Prendront part à la concertation, les représentants du Ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, du Ministère de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, du Ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, du Ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, des universités, des centres de recherche et du secteur privé du Congo ainsi que les représentants de la CEEAC, de la CEMAC, de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), des partenaires techniques et financiers de la sous-région. Les experts des Etats membres de l'Afrique Centrale qui prendront part à la réunion ad hoc d'experts sur la Vision Minière Africaine des 13 et 14 décembre 2016 participeront également à la concertation.

VI. DATE ET LIEU DE LA CONCERTATION

La concertation aura lieu à Brazzaville, en République du Congo, le 15 décembre 2016.

VII. LANGUES DE TRAVAIL

Les travaux se dérouleront en français et en anglais, avec une traduction simultanée.



VIII. CONTACTS

M. Tidjani CHETIMA

Email: tchetima@uneca.org

Tél. : (237) 222 50 43 22

Fax : (237) 222 23 31 85

M. Mamadou Malick BAL

Email: mbal@uneca.org

Tél. : (237) 222 50 43 46

Fax : (237) 222 23 31 85

Mme Delphine FOGANG

Email : dfogang@uneca.org

Tél. : (237) 22 50 43 30

Fax : (237) 22 23 31 85

